

Agriculture

rendement supérieur à ce que nous l'espérions auparavant. Cependant, nous n'aurons de cesse que ce rendement n'augmente afin de pouvoir stimuler nos producteurs de produire à la limite de leur capacité et de ne pas ralentir la production ni oublier de mettre des engrais comme nous avons dû le faire pendant les années où nous ne pouvions pas vendre une récolte moyenne sur une année. Voilà de quoi il s'agit.

Cette année, je prévois que, bien que notre production ait été la deuxième en importance que nous ayons jamais obtenue dans la région des Prairies, c'est-à-dire peut-être pas tout à fait les 1,506 millions de boisseaux d'il y a quelques années, nous exporterons encore une telle quantité de céréales qu'à la fin de l'année en cours, nous aurons exporté et consommé au Canada plus que nous n'avons produit. Nous continuerons d'encourager nos producteurs à employer les meilleures techniques possibles et obtenir ainsi le meilleur rendement possible de leurs activités agricoles.

Les députés d'en face ont parlé de la politique des grains de provende. Nous avons passé beaucoup de temps à étudier et à élaborer cette politique. Plutôt que de mettre sur pied un programme qui réponde à des besoins précis, nous avons soumis la proposition aux agriculteurs, aux fins de discussions, pendant une période qui se terminera le 1^{er} août de l'année prochaine.

Je suis heureux que le député de Lisgar (M. Murta) ait reconnu le mérite des propositions à long terme que nous avons présentées pour laisser le marché déterminer les prix. Toutefois, je suis un peu étonné que les porte-parole du parti conservateur n'aient pas très bien compris aujourd'hui que l'offre et la demande sont un facteur important dans notre économie et que les contrôles sont dangereux et difficiles parce qu'ils entravent le développement normal de la production. Ils croient donc que nous ne devrions pas nous mêler de fixer les prix. Je souhaiterais qu'ils parlent à leurs propres critiques économiques qui ne comprennent pas que les contrôles entravent la production d'une façon ou d'une autre.

Le député de Saskatoon-Biggan (M. Gleave) a parlé des provendes. Il s'est demandé si les grains fourragers devraient faire l'objet d'une politique de prix bas ou de prix élevés. Le point que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) et moi-même avons fait valoir d'un bout à l'autre du pays est qu'il faut viser une base uniforme pour l'établissement des prix partout au pays. Aucun de mes collègues du Québec n'a jamais soutenu que nous devrions payer des prix bas aux producteurs de grains des Prairies. Ils ont dit que ceux qui élèvent des animaux dans toutes les parties du pays devraient pouvoir obtenir uniformément ces grains en régie intéressée. Le fait est que les prix n'ont pas baissé.

Le député de Saskatoon-Biggan n'a pas parlé du prix auquel le blé de provende se vendait avant que la nouvelle soit annoncée et je me demande pourquoi. Il a cité le prix du blé fourrager de la nouvelle politique qui est de \$3.41%. Le prix que la Commission du blé exigeait à Thunder Bay pour le produit de consommation interne avant l'entrée en vigueur de la nouvelle politique était d'environ \$3.16%, soit beaucoup moins qu'avec la nouvelle politique.

En ce qui a trait à l'orge, il y a une certaine similarité. Avant que le prix ne soit annoncé, elle se vendait \$2.23, et \$2.20 après. Ces prix sont dans la moyenne, même au niveau compétitif en cours. Notre pays doit donc relever un grand défi et le ministre de l'Agriculture le relèvera avec l'efficacité qui lui est coutumière.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Lang: A l'heure actuelle, le prix des grains fourragers au Canada est très élevé. Compte tenu de la résistance du consommateur que la plupart des porte-parole de l'opposition officielle encouragent, le producteur de viande est pris entre les critiques conservateurs d'une part et le prix des grains fourragers d'autre part.

Je ne cherche pas à excuser le prix élevé des grains fourragers. C'est au moins un signe que les producteurs de grains de provende compensent pour les faibles revenus que leur rapportaient leurs heures de travail avec les anciennes politiques à long terme. Petit à petit, le gouvernement a pris des mesures pour améliorer les revenus de nos agriculteurs, grâce à des programmes de vente, de transport et d'information destinés à aider l'agriculteur à prendre des décisions judicieuses pour le Canada et pour lui-même. C'est la situation agricole du pays à l'heure actuelle.

Nous ne nous arrêterons pas là. Nous avons une série de programmes qui vont de la stabilisation du prix des viandes à l'assurance de la commercialisation du grain pour assurer une amélioration du niveau de vie de l'agriculteur. Cette amélioration se produira pourvu que le gouvernement soit en mesure d'instaurer effectivement des politiques qui servent la cause de l'agriculture au Canada.

M. Mazankowski: Puis-je poser une question au ministre? Il s'est arrêté un moment à la question du versement final de la dernière année-récolte et de la campagne en cours. Le ministre est-il en mesure de nous dire quand sera fait ce versement et quel en sera le montant?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, la Commission canadienne du blé nous a communiqué les derniers chiffres sur le blé, l'orge et l'avoine. On est à rédiger actuellement le décret du conseil qui autorisera ces paiements. Je pourrais rappeler que le député de Crowfoot (M. Horner) nous a prédit, il y a trois ou quatre mois, qu'ils seraient de 20c. à 25c. Je peux dire aux députés que pour le blé ce versement sera d'environ le double de ce montant. Il sera bien au-delà de 40c. Les montants seront également élevés pour les autres grains. Plutôt que de vous donner le montant de chacun, je vous donnerai le montant global. Les derniers versements sur le blé, l'avoine et l'orge s'élèveront pour l'ensemble des provinces des Prairies à 374.6 millions de dollars. Les chèques seront, je crois, mis à la poste tôt en novembre.

Des voix: Bravo!

M. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Le temps alloué au ministre est terminé. Dans sa réponse à la question, il a légèrement dépassé le temps qui lui était accordé. Je ne pense pas que je devrais permettre d'autres questions sans l'accord de la Chambre.

M. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Dans sa réponse à la question du député de Vegreville (M. Mazankowski), le ministre a laissé entendre que j'avais déclaré que le montant définitif serait d'environ 25c, ou 30c. Ce que j'ai dit, c'est que le paiement initial devrait être augmenté de 25c. ou 30c. parce que celui qui a livré son blé au mois de juillet a perdu beaucoup plus que cela. En juin dernier, j'ai dit qu'il devait être augmenté de 25c. à 30c. Les céréaliculteurs n'auraient pas perdu autant d'argent. Mais le ministre n'a aucune pitié envers les pauvres cultivateurs.